# Evolution tarifaire au 1<sup>er</sup> février

FLX13000290801905-07SGI01

OLLIADE SDC 5 RUE DE KABYLIE SGX 9 RUE LA BRUYERE 75009 PARIS

NANTES, le 10/05/2023

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de bénéficier des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour la fourniture en électricité de votre(vos) site(s), dont les évolutions sont déterminées par les pouvoirs publics conformément à la réglementation.

Dans ce cadre, une évolution des prix des TRV est mise en œuvre à compter du 1er février 2023. A travers ce courrier, nous souhaitons vous aider à mieux comprendre cette évolution.

#### Détermination initiale des prix pour les TRV

Les barèmes des TRV sont établis par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et proposés aux ministres chargés de l'énergie et de l'économie, suivant une méthode de calcul dite « par empilement », c'est-à-dire par addition des coûts d'approvisionnement, des coûts d'acheminement et des coûts de commercialisation ainsi que d'une rémunération normale de l'activité de fourniture.

Le calcul de la CRE amène à une évolution du niveau moyen des TRV au 1er février 2023 de + 177,52 €/MWh HT soit + 106,88 % HT pour les TRV applicables aux consommateurs finals non domestiques éligibles. Cette augmentation est principalement liée à celle des prix d'achat de l'électricité (coûts d'approvisionnement).

#### Limitation de la hausse du TRV à 15% en moyenne (TTC)

Afin de limiter l'exposition des clients aux évolutions des prix de marché de l'électricité dans ce contexte de hausse des prix, le TRV bénéficie depuis le 1er février 2022 de mesures de soutien gouvernementales visant à en limiter la hausse à 4% en moyenne (TTC). Au travers de la loi de finances pour 2023, les pouvoirs publics ont décidé de poursuivre les mesures de soutien, telles que notamment:

- L'accise sur l'électricité, anciennement dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) ou encore également appelée TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité), est maintenue à son niveau minimal de 1€/MWh, pour les ménages et assimilés, et de 0,5€/MWh pour les autres. Cette mesure est applicable à l'ensemble des consommateurs (particuliers et professionnels en contrat au TRV ou en offre de marché) du 1er février 2023 au 31 janvier 2024 inclus.
- Le bouclier tarifaire : ce dispositif vise à limiter la hausse des Tarifs Réglementés de Vente à 15% en moyenne (TTC) à compter du 1er février 2023.

Nous vous remercions à nouveau de votre confiance et restons à votre écoute,

Votre interlocuteur commercial EDF.

EDF-SA au capital de 2 000 466 841 € Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317

N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

**Direction Commerciale** TSA 91413 44379 NANTES CEDEX 3 Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF : 76,9 % nucléaire, 8,6% hydraulique, 5,9% autres énergies renouvelables, 0,8 % charbon, 7,0 % gaz, 0,4 % fioul, 0,4% autres fossiles et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr



#### Vos contacts

Votre interlocuteur EDF Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale TSA 91413 44379 NANTES CEDEX 3

#### Par internet

e-mail : edfimmo@edf.fr www.edf.fr/entreprises

#### Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

#### Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 75 (service gratuit + prix d'appel)

## Vos informations client

#### Vos références

Compte de facturation : **4319076565** Compte commercial : 1-3STK-3145

#### **Votre contrat**

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 36kVA

## Nom du client

SDC 5 RUE DE KABYLIE SGX

#### Lieu de consommation

Référence acheminement : 07510998552523 5 RUE DE KABYLIE PARKING

75019 PARIS

FLX13000290801905-07SGI01

OLLIADE SDC 5 RUE DE KABYLIE SGX 9 RUE LA BRUYERE 75009 PARIS

# Facture du 10/05/2023 n° 10172601069



Montant Hors TVA 180,63 €
Montant TVA (payée sur les débits) 23,32 €

Facture TTC 203,95 €

# Montant total à payer (TTC)

203,95 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/07/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 09/06/2023

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

## Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de 203,95 € à partir du : 25/05/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00454587798 XX

# **SDC 5 RUE DE KABYLIE SGX**

# Détail de votre facture du 10/05/2023 n° 10172601069

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 36kVA Réf. de votre contrat 1-3QA-4773 Prix réglementés Souscrit depuis le 21/05/2003

#### Données Point de Livraison

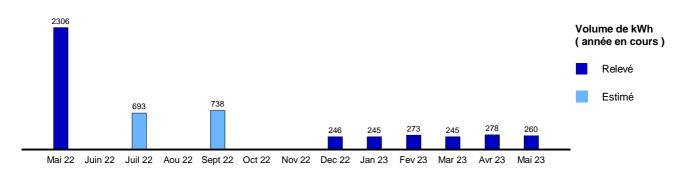
5 RUE DE KABYLIE PARKING 75019 PARIS Réf Acheminement Electricité : 07510998552523



4/6

Document à conserver 10 ans

# Evolution de la consommation facturée en kWh



| Total EDF Electricité *  | <b>\(\psi\</b>              |               |                  | 167,00 € | нт          |
|--|-----------------------------|---------------|------------------|----------|-------------|
| Abonnement électricité (HT)  | Période                     |               | Prix unitaire HT | 75,22 €  | Taux de TVA |
| Abonnement   | du 01/05/2023 au 30/06/2023 |               | 37,61 €/mois     | 75,22 €  | 5,50 %      |
| Consommation (HT)  | Période                     | Conso 538 kWh | Prix unitaire HT | 91,78 €  | Taux de TVA |
| Electricité Période unique   | du 09/03/2023 au 08/05/2023 | 538 kWh       | 17,060 c€/kWh    | 91,78 €  | 20,00 %     |
| * La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 59,70 € et la part variable est de 21,19 € |                             |               |                  |          |             |

| Services                                 | 0,00 € HT   |
|--|-------------|
|  | Taux de TVA |
| E-Services (Espace client, Bilan annuel) | INCLUS      |

| Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs) 13,63 € Hors TV |                             |          |                       |         | Hors TVA    |
|--|-----------------------------|----------|-----------------------|---------|-------------|
|  | Période                     | Assiette | Prix unitaire HorsTVA |         | Taux de TVA |
| Contribution au Service Public de l'Electricité                                      | du 09/03/2023 au 08/05/2023 | 538 kWh  | 0,10000 c€/kWh        | 0,54 €  | 20,00 %     |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement  | du 09/03/2023 au 09/05/2023 | 59,70    | 21,93 %               | 13,09 € | 5,50 %      |

| Total Hors TVA pour ce site                      |          | 180,63 € Hors TVA |
|--|----------|-------------------|
| TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs) | Assiette | 23,32 €           |
| TVA à 5,50%                                      | 88,31 €  | 4,86 €            |
| TVA à 20,00%                                     | 92,32€   | 18,46 €           |
| Total TTC pour ce site                           |          | 203,95 € TTC      |

#### Données de comptage

Identifiant de comptage : 204 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Acheminement: Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA): 36,0

| Index (releves / estimes) | index de debut     | index de fin       |
|---------------------------|--------------------|--------------------|
| Base                      | 2442 le 09/03/2023 | 2720 le 09/04/2023 |
| Base                      | 2720 le 09/04/2023 | 2980 le 09/05/2023 |
|                           |                    |                    |

#### **SDC 5 RUE DE KABYLIE SGX**

#### Détail de votre facture du 10/05/2023 n° 10172601069

#### Données contrat

Données Point de Livraison

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option 5 RUE DE KABYLIE PARKING 75019 PARIS Base 36kVA

Réf Acheminement Electricité: 07510998552523

Réf. de votre contrat 1-3QA-4773 Prix réglementés Souscrit depuis le 21/05/2003



#### Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

#### Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

#### Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur https://mediateur.edf.fr ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/fillière) : 94,3% hydraulique: 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1.6% biomasse: 0.04% France et 1.6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal).

1,5% solaire: 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

# COPIE